

La société féodale et seigneuriale

Durée : 55 min

Barème : / 20 points

Barème : 1 point par question, soit 4 points par exercice

Unités : réponse sans unité = 0,5 point retiré

1 Définir avec précision

/ 4 pts

- a. La terre (ou le revenu) remise par un seigneur à son vassal en échange de ses services.
- b. Le pouvoir du seigneur de commander, juger et punir sur sa seigneurie.
- c. Une parcelle de la seigneurie concédée à une famille paysanne contre des redevances.
- d. Un paysan non libre, attaché à la terre, soumis au chevage, au formariage et à la mainmorte.

Erreur fréquente — Le fief concerne les puissants entre eux (seigneur et vassal) ; la tenure concerne le seigneur et ses paysans.

2 Repérage chronologique

/ 4 pts

- a. Traité de Verdun → Paix de Dieu → hommage de Galbert → charte de Lorris.
- b. 843 · 989 · 1127 · 1155.
- c. Mottes : X^e siècle ; fin des défrichements : vers 1300, donc fin du XIII^e siècle.
- d. 1155 – 843 = **312 ans**.

Attention — 989 appartient au X^e siècle (901-1000) : pour trouver le siècle, ajoute 1 aux deux premiers chiffres, sauf si l'année finit par 00.

3 Analyse de document

/ 4 pts

- a. Une charte de franchise (acte juridique) accordée par le roi Louis VII en 1155 aux habitants de Lorris.
- b. Supprimées : la taille et la corvée. Fixée : le cens, à six deniers par maison et par arpent.
- c. Après un an et un jour sans être réclamé par son seigneur, il devient libre.
- d. Pour attirer des habitants, donc des revenus réguliers, sur ses terres.

Le point clé — Une charte de franchise n'abolit pas la seigneurie : elle remplace des charges arbitraires par des charges fixes, ce qui protège le paysan.

4 Vrai ou faux ? Corrige ce qui est faux

/ 4 pts

- a. Faux, c'est l'inverse : le **vassal** doit aide et conseil ; le **seigneur** doit protection et entretien (le fief).
- b. Faux : la dîme va à l'**Église**. Au seigneur, le paysan verse le cens, le champart, la taille et les banalités.
- c. Faux : le vilain est un paysan **libre** ; c'est le serf qui n'est pas libre. Le sens péjoratif de « vilain » est tardif.
- d. Faux : ils ont lieu du **XI^e au XIII^e** siècle, pendant l'essor démographique.

Repère — Devant une phrase fausse, cherche la permutation : deux acteurs, deux destinataires ou deux siècles ont été échangés.

5 Rédaction — une année dans la seigneurie

/ 4 pts

- a. Attendu : un récit à la première personne, organisé selon les saisons (semailles, moisson, vendanges).
- b. Ex. : le cens en argent à la Saint-Martin ; le champart en gerbes à la moisson ; les corvées en journées de travail sur la réserve.
- c. Ex. : il me protège dans son château en cas d'attaque et rend la justice au village.
- d. Ex. : je suis serf, attaché à la terre : partir sans son accord serait une fuite ; ou : ma tenure est tout ce que ma famille possède.

Méthode — Dans un récit historique, chaque mot de vocabulaire doit être placé dans une situation concrète : « je verse le cens » vaut mieux que « il y a le cens ».